

Vandœuvre-lès-Nancy, le 14 avril 2020

Communiqué de presse

Plus de 22 500 candidats inscrits au concours Geipi Polytech 2020

Le nombre d'inscrits au Concours Geipi Polytech, concours d'entrée commun à 34 écoles d'ingénieurs publiques post Bac, est de 21 521 pour la filière S et de 1 001 dans les filières STI2D et STL.

Augmentation du nombre d'inscrits aux concours

Cette année, **21 521 candidats** se sont inscrits au **concours Geipi Polytech S** sur Parcoursup, contre 20 191 candidatures en 2019, soit une hausse du nombre d'inscrits de plus de 6 %.

Cette augmentation conforte la notoriété du concours et la renommée des 34 écoles qui proposent des formations d'ingénieurs en 5 ans.

Le concours **Geipi Polytech STI2D-STL** comptabilise quant à lui **1 001 candidatures** en 2020, contre 924 en 2019, soit une hausse de plus de 8 %, un chiffre encore jamais égalé depuis la création de ce concours en 2013. Cela confirme une fois de plus l'intérêt des bacheliers technologiques pour les études d'ingénieurs. Ces candidats ont postulé au concours Geipi Polytech en vue d'intégrer l'une des 16 écoles du concours qui proposent des places à ce public.

Modalités du concours 2020

Suite à l'annulation de l'ensemble des épreuves écrites et orales des concours post Bac, en raison de la situation sanitaire liée au Covid-19, le concours Geipi Polytech classera ses candidats uniquement sur étude de dossier.

Le Bureau du concours a décidé de classer les candidats au concours S selon les modalités suivantes :

- Etude des bulletins scolaires : notes de mathématiques et de physique-chimie de Première et de Terminale + notes d'anglais de Terminale + notes obtenues au Bac de français
- Pondération de ces notes par rapport à la moyenne de la classe
- Prise en compte du niveau de la classe émis par le chef d'établissement sur la fiche Avenir de Parcoursup

Les candidats au concours STI2D-STL seront classés selon les mêmes modalités avec, en plus, une prise en compte des notes des enseignements technologiques transversaux de Première et de Terminale.

Pour les candidats Bac+1, les notes prises en compte seront les notes obtenues au Bac 2019.